

AECK/ICG
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 – 734 DU 03 DECEMBRE 2025
portant nomination de monsieur **Cossi Serge Eric AKOUTE** en qualité de Directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-327 du 26 juin 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-520 du 13 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat général de la Présidence de la République du Bénin, tel que modifié par le décret n° 2023-692 du 20 décembre 2023 ;
- vu** le décret n° 2021-542 du 27 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2025-527 du 10 septembre 2025 portant approbation des statuts modifiés de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations ;
- sur** proposition du Président de la République,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 décembre 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Cossi Serge Eric AKOUTE** est nommé Directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations.

Article 2

Le Ministre de l'Économie et des Finances est chargé de l'application du présent décret.



Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2024-1076 du 31 juillet 2024 portant nomination de monsieur Sindé Gilles CHEKETE en qualité de Directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 03 décembre 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Industrie
et du Commerce,



Shadiya Alimatou ASSOUMAN

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; C.COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MEF 2 ; MIC 2 ; AUTRES MINISTERES 19 ;
SGG 4 ; INTÉRESSÉ 1 ; JORB 1.